

3168

COLLECTION

DE

DISCOURS ADMINISTRATIFS ET ACADÉMIQUES,

DE NOTICES HISTORIQUES,

MÉMOIRES, RAPPORTS,

ET AUTRES OEUVRES LITTÉRAIRES

DE M. LE COMTE DE VILLENEUVE,

CONSEILLER D'ÉTAT, PRÉFET DU DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE, COMMANDEUR DE
L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION D'HONNEUR, CHEVALIER DE PLUSIEURS ORDRES ÉTRANGERS;

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MARSEILLE; PRÉSIDENT HONORAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE
DE LA MÊME VILLE; MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS D'AGEN;
DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE MACON; DE LA SOCIÉTÉ
DES SCIENCES, DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS DE LILLE; DE LA SOCIÉTÉ ROYALE
DES ANTIQUAIRES DE FRANCE; DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE; DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS ET BELLES-LETTRES D'AIX;
CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE ROYALE DE TURIN.

Tomme Second.

A MARSEILLE,

CHEZ ACHARD, IMPRIMEUR-ÉDITEUR, RUE S^t-FERRÉOL, N^o 64.

1829.



N^o 3. Fragment d'un Voyage dans les Basses-Alpes,

29 Octobre 1807.

Parmi les monuments qui existent en Provence, l'inscription gravée sur un rocher situé aux environs de la ville de Sisteron est de nature à inspirer un grand intérêt. Ce fait déjà curieux en lui-même, le devient encore plus en ce qu'il rappelle un lieu nommé *Théopolis* : ce nom *Ville de Dieu*, son étymologie, et la diversité des opinions énoncées sur cet objet étaient faits pour porter à son dernier degré le désir de voir la chose autrement que dans des descriptions écrites.

Aussi, un voyage à Sisteron ayant donné lieu à quelques questions sur ce point, des personnes instruites y répondirent de manière à redoubler cette curiosité, tandis que d'autres ne concevaient pas que l'on pût attacher du prix à voir des lettres gravées sur un rocher; toutes s'accordaient cependant à dire que rien n'y était assez intéressant pour se donner la peine de gravir, pendant trois heures, des montagnes arides, à travers un pays désert et hérissé de rochers; tant il est vrai que les choses les plus remarquables d'un pays ne sont pas toujours appréciées par ceux qui l'habitent! Ces conseils ne pouvaient prévaloir sur la résolution formée de visiter la *Pierre écrite*; c'est ainsi qu'on la nomme vulgairement.

Moyennant les renseignements nécessaires et une lettre de recommandation pour le maire de la commune de Chardavons, dans le territoire de laquelle est situé le rocher qui porte l'inscription, ce voyage fut entrepris de grand matin, en suivant une route d'autant plus fatigante que les difficultés forçaient à marcher plus lentement vers le but si long-tems désiré.

Il fallut se diriger d'abord par un chemin ardueux entre la montagne qui fait face à Sisteron du côté de l'est, et le revers méridional de celle de Gache, une des plus hautes de la contrée. Après une heure et demie d'une marche pénible, une petite échappée de vue laisse apercevoir entre les cimes

des rochers une plaine riant et bien cultivée, dans laquelle se trouvent les villages d'Entrepierres et de Vilhose. Le premier ainsi nommé à raison de sa situation a dans son territoire des ruines d'une maison de Templiers; dans le second est un château dont l'habitation doit être fort agréable en été.

En continuant de monter, on distingue le village de Mezières sur une élévation, et plus loin le hameau de Naux. Ce dernier paraît assez bien bâti et ses maisons sont entourées de noyers plantés au milieu des prairies : des sources limpides et abondantes y entretiennent de la verdure et font mouvoir des moulins; de sorte que ce site champêtre et vivant contraste parfaitement avec l'aride aspérité des lieux qui l'environnent.

On entre ensuite dans un défilé étroit, formé par d'énormes rochers calcaires entre lesquels coule un petit ruisseau que les pluies changent souvent en torrent : une demi-heure s'était écoulée, et la hauteur du soleil indiquait l'approche du lieu où se trouve l'inscription : on devait se la figurer entourée de débris et de ruines imposantes, aussi nos regards se portant vers l'issue de la gorge, cherchaient-ils au loin la *Ville de Dieu*. . . . Mais tout-à-coup la célèbre inscription se présenta à nous gravée sur un rocher à pic, mais non sans faire éprouver une sorte de surprise et même une sorte de dépit de ce que le hasard seul nous l'avait fait apercevoir.

Quoi ! les Romains, ces fiers Souverains de l'univers, ont habité ces lieux, et il n'en existe aucune trace ! . . . Au lieu de grands édifices qu'ils y avaient construits, à-peine y voit-on une chaumière, et cette inscription gravée sur le roc est le seul monument qui conserve le souvenir d'un Etablissement consacré à une divinité dont le nom avait été pris dans la plus belle des langues ! . . . Un magistrat décoré des plus éminentes dignités emploie ses richesses, son autorité à rendre faciles les avenues de Théopolis, à l'entourer de murs, à en construire les portes, à en assurer la défense; . . . et quelques siècles après, son nom, celui de son frère et de son épouse, qui l'aidèrent dans ses travaux, sont totalement oubliés et n'existent plus que sur une pierre ! On se demande même où était située la Ville de Dieu dont le nom n'est plus connu ou prononcé que par des hommes instruits, qui cherchent dans l'histoire des leçons de conduite, ou plutôt encore des moyens de charmer leurs loi-

sirs!.... L'inscription qui atteste des faits si curieux, qui transmet à la postérité des souvenirs si intéressants, n'est aperçue que par des cultivateurs qui ne savent pas lire, ou qui voient dans ces caractères une chose si simple, qu'elle ne mérite pas même d'être remarquée: si même un voyageur se détourne de sa route pour la considérer, il devient lui-même un objet d'étonnement et de curiosité!....

Après avoir donné quelques instans à ces réflexions il fallut s'occuper à dessiner le rocher et à transcrire les lettres gravées.

Voici l'inscription littérale, tracée ligne par ligne, telle qu'elle est, et sans avoir égard aux copies relatées par des historiens qui n'en ont pas rigoureusement constaté l'exactitude :

CL Ψ POSTVMVS DARDANVS VINLET PA
TRICIAE DIGNITATIS EXCONSULARI PRO
VINCIAE VIENNENSIS EX MAGISTRO SCRI
NII LIB Ψ EXQVAES Ψ EXPRAEF Ψ PRETGALL Ψ ET
NEVIA GALLA CLA Ψ ETINL Ψ FEM Ψ MATERFAM
EJUS LOCO CUI NOMEN THEOPOLI EST
VIARVM VSVM CAESIS VTRIMQUE MON
TIVM LABERIB Ψ PRAESTITERUNT MVROS
ET PORTAS DEDERVNT QVOD IN AGRO
PROPRIO CONSTITVTVM TVETIONI OM
NIVM VOLVERVNT ESSE COMMVNE ADNI
TENTE ETIAMV Ψ INL Ψ COM Ψ AC FRATRE ME
MORATI VIRI CL Ψ LEPIDO EXCONSVLA
GERMANIAE PRIMAE EXMAG Ψ MEMOR
EXCOM Ψ RERVIVM PRIVAT Ψ VT ERGA OMNI
VM SALVTIVM EORV
M STVDIVM
TDEVO

ONIS. : V

..... O

En voici la traduction française :

« Clodius Postumus Dardanus, personnage illustre et patricien, ex-consulaire de la province viennoise, ex-trésorier général, ex-préfet du prétoire des

Gaules, et Nevia Galla, noble et illustre dame, mère de famille, ont rendu praticable le chemin qui conduit à ce lieu, dont le nom est Théopolis, en taillant les deux côtés de la montagne; ils l'ont entouré de murs et y ont placé des portes. Ces ouvrages, destinés à la défense commune, ont été construits dans leur propre champ, avec l'aide de Clodius Lépidus, personnage illustre, frère de celui ci-dessus mentionné, ex-consulaire de la première Germanie, homme très-considéré, receveur des revenus particuliers. Monument de leur zèle et de leur dévouement au bien public. »

L'inscription existe sur une surface plane et perpendiculaire : elle se termine par les lettres TDEVO; mais, sur un plan incliné qui se trouve sur le côté gauche. On voit encore quelques traces de lettres, parmi lesquelles on ne peut distinguer parfaitement que les suivantes: ONIS V

Bouche, auteur d'une Histoire de Provence, les transcrit ainsi :

TIONIS PVBLI Ψ OSTENED

TVENSARO

s s (*suis sumptibus*, à ses dépens)

soit qu'il les eût restituées, soit qu'elles existassent ainsi lorsqu'il vivait, et que le laps de temps et la pluie, qui frappe directement ce plan incliné, les aient progressivement effacées.

L'inscription, élevée à 1 mètre 50 centimètres au dessus du chemin, occupe en surface la même hauteur et une largeur de 1 mètre. Les lettres en creux sont longues d'environ 5 centimètres; il n'existe pas de séparation entre les mots, et les abréviations sont marquées par ce signe Ψ (1). Les F sont peu distinctes des E. On y lit INI. pour *illustris*: ainsi que dans la plupart des inscriptions antiques, des solécismes saillants se font remarquer, tels que *Postumus* au nominatif, tandis que ses titres, *consulari magistro*, sont au datif.

L'histoire, et le style de l'inscription s'accordent donc à prouver qu'elle est d'une latinité peu relevée, et date par conséquent du Bas-Empire.

Il paraît en effet que Dardanus avait été préfet du prétoire des Gaules à

(1) Ce signe Ψ a été substitué, pour l'impression, à celui qui existe dans l'inscription, et qui est formé en cœur, avec un trait ressortant du milieu.

la résidence d'Arles, vers l'an 410, sous le règne d'Honorius fils de Théodose-le-Grand, empereur d'Occident: né en Provence, il avait joué un rôle important dans les guerres qui désolant l'empire dans ces temps malheureux, en faisaient si bien pressentir la dissolution.

Sous le règne d'Honorius eurent lieu la prise de Rome par Alaric, roi des Goths, ensuite par Ataulphe, son successeur, et les guerres excitées par les généraux qui se faisaient proclamer empereurs par les armées qu'ils commandaient.

Pendant que Constantin, fort d'un nom illustre et d'un parti puissant, était assiégé à Arles par Constance, chef des troupes d'Honorius, Jovien, seigneur gaulois, était déclaré empereur à Mayence, sous la protection des généraux bourguignons et d'Ataulphe, roi des Goths. Dardanus, ennemi personnel de Jovien, fut employé dans cette circonstance pour détacher ce prince de la protection qu'il accordait au prétendu empereur: il y parvint, s'empara de Jovien, et le fit décapiter à Narbonne.

Ce fait prouve que Dardanus était un personnage de marque, et que les dignités dont il était revêtu lui avaient été conférées comme des récompenses de services: mais il ne fut pas à l'abri des coups de la fortune; car il finit dans la suite par être mis à mort par ordre d'Honorius (1).

Saint Augustin et saint Jérôme furent en relation de lettres avec Dardanus, et lui donnent de grandes louanges. Le code théodosien (2) fait aussi mention de sa personne et de ses dignités; mais Sidoine Apollinaire ne partageait pas l'opinion des pères de l'église qui viennent d'être cités, puisqu'il s'exprime ainsi sur le compte de Dardanus: « On exécrait en Constantin son inconstance, « en Jovien sa faiblesse, en Geronce sa perfidie, quelques crimes dans certains particuliers, mais tous ensemble dans la personne de Dardanus (3). » Cependant, comme le fait observer Papon le plus récent des historiens de Provence, on peut concilier cette diversité de sentiments en disant que saint Augustin et saint Jérôme ne connaissaient Dardanus que par ses

(1) Chronique de Prosper; Extraits d'Olympiodore.

(2) Loi CXVII d'Honorius.

(3) *Cum in Constantio inconstantiam, in Jovino facilitatem, in Geroncio perfidiam, singula in singulis, omnia in Dardano simul execrarentur, etc.* Lib. V, epist. IX.

lettres, tandis que Sidoine le jugeait par ses actions, dont il était le témoin.

Ce portrait n'est pas flatteur sans doute, d'autant que Dardanus vivant dans un temps où l'anarchie et les guerres civiles faisaient commettre tant et de si grands crimes, il fallait qu'il fût bien coupable celui dont on disait qu'il les régnait tous; ce qui suffit, si non pour diminuer l'intérêt que notre inscription avait inspiré en sa faveur, du moins pour arrêter les recherches que l'on pourrait faire sur les autres circonstances de sa vie.

Il est plus intéressant de se former une idée de la ville de Théopolis et de sa situation.

Ce n'était ni à Sisteron (*Segustero*), ni à Digne (*Dinia*), qu'on peut appliquer le nom de *Théopolis*, ainsi que l'ont pensé quelques personnes dont les regards se sont portés d'abord sur les principales villes situées aux environs.

Bouche, qui avait d'abord avancé que ce pouvait être le petit bourg de *Thouars*, retracta cette opinion lorsqu'il eut visité les localités: en effet, *Thouars* est situé à 15 kilomètres de la pierre écrite: il est sur le revers des montagnes: pour y arriver de ce côté, il faut traverser deux rivières (le *Vancou* et l'*Eduge*) que les pluies rendent fort dangereuses, et sur lesquelles on ne voit aucun vestige d'anciens ponts. La seule chose qui eût pu appuyer cette conjecture, c'est la découverte de quelques ruines et l'analogie du nom de *Théopolis* avec celui du quartier de *Thouars*, qu'on appelle *Tipoli*. Mais il faut convenir, après avoir examiné les allégations pour et contre, que ces dernières doivent prévaloir, si l'on y joint la rétractation de Bouche et les considérations qui vont être développées pour fixer la véritable position de cet Etablissement.

Théopolis existait long-temps avant *Dardanus*: son nom seul annonce une origine plus ancienne. L'inscription ne dit pas qu'il en fut le fondateur, mais seulement qu'il l'entoura de murs et lui donna des portes: en effet, dans ces temps malheureux, on s'occupait beaucoup plus à détruire qu'à fonder. Si l'on avait quelque doute à cet égard, il suffirait de considérer que *Dardanus*, qui occupait de si grandes dignités sous un empereur chrétien, professait vraisemblablement lui-même cette religion, et qu'il n'aurait conséquemment pas donné à un Etablissement qu'il aurait formé, un nom qui semblait tenir au paganisme.

D'un autre côté, l'expression *ejus loco cui nomen Theopoli est*, annonce que le local lui appartenait, et que l'Etablissement n'était pas considérable; car les Anciens, qui avaient les mots *civitas*, *oppidum*, *urbs*, *colonia*, *vicus*, *pagus*, *statio*, etc., étaient rigoureux observateurs de ces distinctions, qui variaient suivant l'étendue, la population ou les richesses: tout au moins aurait-on écrit: le chemin qui conduit à Théopolis, et non, à ce lieu qu'on nomme *Théopolis*, s'il se fût agi d'une ville connue sous le rapport de son importance.

Le défilé où se trouve l'inscription forme l'ouverture d'une vallée longue d'une demi-lieue, comprise entre deux collines fort élevées, et qui se termine au-delà de Saint-Geniez par une sortie aussi resserrée que l'est l'entrée.

Cet espace, puissamment défendu par les montagnes, jouit d'une température saine, mais froide: on y trouve de très-belles sources, et les hauteurs étaient autrefois couvertes de forêts. Il est à présumer que c'était un camp retranché des Romains, puisque cette position est absolument semblable à celle des autres camps dont nous trouvons des vestiges dans le reste de la Provence: la seule différence consiste en ce que celui-ci, plus isolé, est dans une situation si avantageuse, qu'il semble formé par la nature elle-même, car en fermant les deux issues, il devient absolument inaccessible. La possibilité de cette clôture était tellement reconnue, que les religieux du monastère de Chardavons obtinrent, par la suite, de Pierre d'Arragon, comte de Provence, la permission de clorre le territoire de ce lieu, qu'ils possédaient presque seuls, afin que personne ne pût y introduire des bestiaux ou y passer sans leur agrément. L'intention de Dardanus, en y faisant exécuter des travaux, avait été sans doute de se ménager un asile contre les incursions des barbares, qui avaient déjà pénétré jusque sur la rive gauche du Rhône, ou même contre la fureur des partis qui pouvaient le menacer.

C'est donc évidemment dans la vallée où sont actuellement les villages de Saint-Geniez et de Chardavons qu'était situé Théopolis.

Quant à son emplacement, il ne peut y avoir que deux manières de voir.

La première est celle de Bouche, qui, ayant été prévôt du monastère de Chardavons, a pu connaître parfaitement le pays; selon lui, Théopolis était précisément dans le lieu qu'occupait le monastère. Il ajoute que St Arnould,

évêque de Gap, en le fondant (vers l'année 1060), voulut établir le culte catholique dans le lieu même où le paganisme célébrait ses mystères : ce qui a été pratiqué dans diverses occasions attestées également par l'histoire et la tradition. A en juger par les vestiges des fondations, ce monastère était immense. Des personnes dignes de foi assurent avoir vu, dans leur jeunesse, des restes de murs très-épais dont on pouvait suivre la direction jusqu'auprès du rocher où se trouve l'inscription. Le maire de Chardavons, homme instruit et qui, dans cette retraite profonde, a conservé toute l'aménité qui caractérise l'homme aimable, raconte que, faisant construire un canal pour une source qui jaillit à environ 1000 mètres au nord-ouest du village, il avait découvert des tombeaux en brique, des urnes sépulcrales et des vases communs.

A une distance d'environ 1200 mètres du village de Saint-Geniez, du côté de l'ouest, se trouve une hauteur connue sous le nom de *Dromont*, et en patois *Thécous*, sur laquelle sont bâtis la chapelle et l'hermitage de Notre-Dame de Dromont. Cette élévation se termine par un rocher élevé de plus de 80 mètres. On y arrivait, du côté du nord, par un chemin dont les traces, encore marquées dans le rocher, peuvent se suivre depuis l'inscription ; mais il paraît que l'éboulement de quelques pierres en a fermé l'issue, puisque de ce côté il est très-difficile de pénétrer sur la plate-forme. On y trouve un bassin creusé par la main des hommes, des ruines d'une grande tour ronde, et des vestiges de bâtiments plus considérables.

Au sud-ouest de la grande masse de rochers, il en est de moins élevés qui lui sont contigus, et sur la pointe de l'un d'eux, on voit une tour semblable à la première, mais d'une moins grande élévation.

On découvrit, il y a environ vingt ans, dans un champ contigu, un four à cuire du pain, parfaitement conservé. A des époques antérieures, on avait trouvé des tombeaux, des ossements, des lampes sépulcrales et des médailles dont aucune cependant ne se rapporte à un temps antérieur à celui où régnait Constantin.

Le côté de l'ouest, celui qui fait face au torrent du Vançon est devenu inaccessible par l'effet d'un éboulement qui eut lieu à la suite de pluies considérables, à-peu-près à la même époque que le tremblement de Lisbonne.

S'il est permis d'énoncer une opinion, après avoir lu et médité tout ce qui

a été écrit sur Théopolis, après avoir consulté toutes les personnes instruites qui habitent les environs, après avoir fait enfin un examen attentif des lieux on se résumera à établir : 1^o qu'on ne doit pas chercher Théopolis ailleurs que dans la vallée dont la circonscription vient d'être tracée; 2^o que ce lieu n'était pas considérable, et que le nom pompeux dont il avait été décorée tenait moins à son importance intrinsèque qu'à un hommage rendu à la divinité qui y était plus particulièrement adorée; c'est ainsi que parmi nous il existe des bourgs qui s'appellent *la Ville-Dieu*, *la Maison-Dieu*, *le Nom-Dieu*, *la Chaise-Dieu*, etc. Cette fondation avait été sans doute la suite d'un vœu religieux : si l'on considère même le choix d'un lieu élevé, écarté et environné de sombres forêts, on sera de plus en plus convaincu qu'elle remonte à des temps reculés; 3^o que le temple et les édifices accessoires qui formaient le but principal de l'Etablissement étaient situés sur le rocher de Dromont ou Théoux, dont ils faisaient en quelque sorte un lieu sacré; ce qui n'empêchait pas qu'il n'y eût dans le reste de la vallée des habitations particulières. Dardanus la possédait en grande partie, puisqu'il fit bâtir les murs sur son propre fonds : il est donc vraisemblable que tout l'espace situé entre l'inscription et Chardavons lui appartenait; que les murs dont on voit encore les traces dans toute cette partie étaient son ouvrage; qu'il avait affectionné ce séjour, parce qu'il lui offrait une retraite où il pouvait se retrancher en cas de besoin; qu'enfin le monastère avait été construit sur sa maison dont l'étendue devait être considérable.

Ce résumé prouvera que tout peut se concilier, en admettant toutefois, ce qu'il paraît difficile de contester, que Théopolis n'était pas hors de la vallée.

D'ailleurs, l'objet est assez intéressant pour mériter d'être approfondi. Jamais on ne s'en est occupé, et cependant des fouilles bien dirigées donneraient infailliblement quelques indices. En choisissant bien les lieux, (et le choix en est indiqué par les vestiges existants) on découvrirait à coup-sûr les fondements des principaux édifices qui formaient la ville : il est même très-vraisemblable qu'on trouverait sous terre des inscriptions, des médailles, ou enfin quelques monuments propres à fixer l'opinion des hommes instruits sur tout ce qui concerne Théopolis.